

## SAINT JULIEN DE CIVRY

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents** : Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILLY - André TREMEAUD -  
Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD - Jean-Marc DURY - Hubert FENEON - Marion GAIN  
- Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX

**Procurations** : Vincent Fénéon à Hubert Fénéon  
Jean-Marie JOBARD à Valérie LACROIX

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Valérie LACROIX

**Date de convocation** : 8 août 2014

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 juillet 2014, pas de remarque. **Adopté à l'unanimité.**

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter 4 délibérations :

- 1/ Création d'un dépôt de pain
- 2/ Convention avec la Poste pour la livraison du pain à domicile
- 3/ Location d'un local
- 4/ Création d'une régie municipale

**Délibérations** :

**1/ Création d'un dépôt de pain :**

Pour suppléer la défaillance du secteur privé, la municipalité décide de créer, temporairement, un dépôt de pain et viennoiserie dans le bourg, à compter du jeudi 2 octobre.

**15 voix pour.**

**2/ Convention avec la Poste pour la livraison du pain à domicile :**

Le Conseil Municipal envisage de faire livrer par la factrice du pain à domicile pour les habitants de la commune qui le souhaitent. Le Maire est autorisé à signer une convention d'expérimentation de portage de pain par la poste.

**15 voix pour.**

**3/ Location d'un local :**

Le conseil valide le choix du local proposé par André Tremeaud. Ce dernier s'est retiré de la salle pour le vote. Le montant du loyer sera de 50 € par mois plus les charges.

**13 voix pour. 1 abstention**

#### **4/ Création d'une régie municipale :**

Il est nécessaire de créer une régie municipale afin d'encaisser les recettes de la vente de pains et viennoiseries dans le dépôt.

**15 voix pour.**

#### **Divers :**

**1/ Logement au-dessus de la Mairie :** Le logement au-dessus de la mairie est désormais vacant, après 29 ans d'occupation par M. et Mme Guichard.

La commission bâtiment se réunira pour envisager les travaux à effectuer.

#### **2/ Point sur le paiement des loyers des locataires :**

Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

#### **3/ Mur du monument aux morts :**

Un devis est présenté pour la réfection de l'enduit du mur sur 3 faces entourant le monument aux morts, et l'aménagement d'une bordure paysagée devant le monument. Le coût est de 7 259 euros, somme couverte par l'assurance suite à l'accident de 2013.

Adopté à 15 voix pour.

#### **5/ Pose des drapeaux sur les bâtiments publics**

Suite au départ de M et Mme GUICHARD, une réflexion est menée pour savoir qui posera les drapeaux sur les édifices publics et au monument aux morts.

#### **Questions diverses :**

1/ Une commission recrutement est créée pour assurer le recrutement du futur(e) vendeur (se) de pain dans le dépôt.

2/ Réunion jeudi 4 septembre prochain à 18 heures avec Arc-Phi pour le projet d'aménagement de la future boulangerie et du bourg.

3/ Il est rappelé aux exploitants de prendre leurs dispositions pour éviter les désagréments et crevaisons liés à la présence d'épines sur la chaussée.

**Prochaine réunion de conseil :  
Vendredi 19 Septembre 2014 à 20h30**